

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

Le 21 mars 2024, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 17 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan
CAZORLA Dominique
CHABRIER Alexandre
CHARBONNIER Jérôme
FORET Clotilde

GIBERT Maryline
GOUTORBE TORRE Jeannine
MOREL Nathalie
PENT Damien

Étaient absentes : DEFOND Thérèse, DEFOND Marion

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme
- Approbation de la convention cadre d'adhésion aux services de secrétaires de mairie itinérant, intérim, portage salarial
- Questions diverses

Ordre du jour : Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Personnes n'ayant pas d'intérêt direct en lien avec la modification du Plan Local d'Urbanisme et pouvant voter : CHABRIER A., CAZORLA D., GOUTORBE TORRE J., MOREL N., PENT D., GIBERT M.

Après vote à bulletin secret, le conseil municipal approuve à l'unanimité, avec 6 voix « pour », la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Ordre du jour : Approbation de la convention cadre d'adhésion aux services de secrétaires de mairie itinérant, intérim, portage salarial

Après vote à bulletin secret, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention cadre d'adhésion aux services de secrétaire de mairie itinérante, intérim et portage salarial, et autorise Monsieur le maire à signer cette convention.

Ordre du jour : Questions diverses

Marquage au sol du carrefour de La Gare

Nous avons évoqué la possibilité de dessiner un rond-point au carrefour de la D 51 et de la D 495 au lieu-dit La Gare. Après vote à bulletin secret - 7 voix « contre » et 2 voix « pour », la réalisation d'un rond-point est rejetée ; en conséquence, le traçage au sol de la signalisation sera réalisé dans le cadre des travaux de voirie 2024.

Il est souhaité de remplacer le STOP à la limite de la route de la Charme par un CEDEZ LA PASSAGE. L'avis du Service Technique Départemental sera demandé.

La séance est close à 19h50.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 12 avril 2024 à 20h00 à la mairie.

Le Président,



Le Secrétaire,

